

Déclaration de conformité

La déclaration de conformité ne couvre que le produit visé par le présent document tel qu'il a été mis sur le marché. Tout composant ajouté, toute manipulation effectuée ou toute modification apportée ultérieurement est expressément exclu. La présente déclaration est réputée nulle et non avenue si le produit n'est pas utilisé conformément aux conditions spécifiées dans les règlements en vigueur et, le cas échéant, à la documentation technique de Habasit. Le produit n'est destiné qu'à un usage répété.

Par la présente, nous déclarons que le produit spécifié est conforme aux normes suivantes en matière de contact alimentaire.

ACI-28SWF

EU

Règlement (CE) n° 1935/2004 et ses amendements concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Cette confirmation fait référence aux articles n°3, 11(5), 15 et 17.

Règlement (CE) n° 2023/2006 et ses amendements relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Ce matériel a été fabriqué conformément aux exigences fondamentales de la réglementation concernée.

Règlement (UE) n° 10/2011 et ses amendements concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Les silicones n'entrent pas dans la catégorie des plastiques et ne sont donc pas concernés par cette réglementation.

En outre, ces matériaux ne sont pas actuellement concernés par une mesure spécifique conformément à l'art. 5 de la réglementation (CE) n° 1935/2004.

Étant donné que le produit répond aux autres exigences légales, en matière de contact alimentaire, mentionnées dans la présente déclaration, il est conforme à la réglementation (CE) n° 1935/2004, article 3.

Recommandation XV de l'Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques BfR (BgVV, BGA) "Silicones".

Répond aux exigences de la liste positive de cette recommandation.

Les matières premières utilisées sont conformes aux exigences de la présente recommandation.

Le produit répond aux exigences fondamentales de cette recommandation et est apte au contact direct avec: des denrées alimentaires aqueuses, acides, alcoolisées $\leq 10\%$ et huileuses, grasses ainsi qu'avec des aliments secs

- un contact pendant 10 minutes jusqu'à 120°C

Simulants alimentaires et conditions de migration utilisés pour les tests de migration:

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| - B (3% acide acétique) | 10 minutes à 120°C |
| - A (10% éthanol) | 10 minutes à 120°C |
| - D (huile végétale) | 10 minutes à 120°C |

USA

FDA, 21 CFR parts/sections 177.2600 Rubber articles intended for repeated use, 178.2010 Antioxidants and/or stabilizers for polymers, 178.3297 Colorants for polymers.

Le produit répond aux exigences fondamentales du présent règlement et est apte au contact direct avec :

- des denrées alimentaires aqueuses, acides et grasses/huileuses conformément à 21 CFR 177.2600 (e) et (f),
par exemple denrées alimentaires de type I, II, III, IV-A, IV-B, V, VII-A, VII-B, IX

Conditions d'utilisation B (stérilisées à l'eau bouillante) jusqu'à G (surgelées), répertoriées dans 21 CFR 176.170 (c),
tableau 2

- des denrées alimentaires alcoolisées (jusqu'à 8% d'alcool), répertoriées dans 21 CFR 176.170 tableau 1,
denrées alimentaires de type VI-A

Conditions d'utilisation D (conditionnées à chaud ou pasteurisées en dessous de 66°C) jusqu'à G (surgelées),
répertoriées dans 21 CFR 176.170 (c), tableau 2

Le produit est fabriqué et la déclaration est émise par:

Habasit GmbH (Deutschland)
Babenhäuser Str. 31
D-64859
Eppertshausen
Germany

Référence

TRi 20